

## Lettre de mission aux responsables d'axes

Cette lettre de mission comprend une partie commune à tous les axes, 1 à 7, de GANEX. Elle comprend aussi une partie plus spécifique aux axes thématiques, 1 à 6. Enfin, les axes liés à l'électronique, 3 et 4, font l'objet de missions encore plus spécifiques. L'axe formation a des missions particulières décrites à la fin du texte.

### Partie commune à tous les axes

Les responsables d'axe de GANEX ont pour mission de réaliser l'animation scientifique au sein de leur axe. Ils ont été nommés au début de GANEX pour une durée non déterminée. Leur changement peut intervenir, de préférence après les journées GANEX (habituellement en début d'année) qui rythment le fonctionnement de GANEX, soit sur demande de leur part, soit sur demande du COPIL.

Les responsables d'axe sont membres du COPIL.

Leur mission d'animation consiste à :

1-organiser la soumission des projets. L'objectif des labex est d'intégrer les stratégies des partenaires dans un projet global, partagé, au sein du Laboratoire d'excellence, entité ex muros. A la différence des guichets de financement comme l'ANR, l'objectif est d'aller vers une intégration pérenne. Par conséquent, la soumission de projets doit résulter d'une concertation plus grande que la soumission des projets ANR. Une mission des responsables d'axe est d'assurer cette concertation., de plusieurs façons : discussions en cours d'année avec les acteurs de l'axe, discussion avec les porteurs de projets, dans la période entre la première soumission (20 jours avant l'assemblée générale) et la soumission définitive (7 jours avant l'AG), afin d'améliorer les projets soumis (amélioration des contenus, éviter les doublons, augmenter les complémentarités entre projets, requalification de nature, etc...).

Les responsables d'axe n'ont pas le pouvoir d'empêcher la soumission de projets non concertés, à partir du moment où la soumission se fait dans les délais impartis. Le COPIL appréciera si le manque de concertation est rédhibitoire ou non.

2- effectuer un suivi des projets en cours. Que ce soit par des visites sur place ou des échanges à distance(email, visio, téléphone), le responsable d'axe s'assure que les projets de son axe se déroulent de façon conforme aux plans. Il alertera en cas de problème sérieux, et pourra conseiller des solutions.

3-Les responsables d'axe participent aux diverses actions de suivi : présentation de l'action par axe devant le conseil scientifique, rédaction (partielle) des rapports pour le suivi ANR

### Partie spécifique aux axes 1-6

Pour ces axes thématiques, les responsables d'axe pourront proposer de restreindre le champ d'action au sein de l'axe et de concentrer les efforts sur certains sujets. Le COPIL validera (ou non) cette orientation. Une telle restriction du champ d'action n'est aucunement une nécessité. Les responsables d'axe n'ont pas le pouvoir d'empêcher la soumission de projets hors des priorités définies, afin de laisser une place aux projets de rupture ou simplement originaux. Le COPIL appréciera si la qualité du projet justifie de sortir des priorités.

L'axe 7, non thématique, est volontairement laissé ouvert à tous les sujets.

### Partie spécifique aux axes 3-4

Pour ces axes dédiés à l'électronique, une mission spécifique est donnée aux responsables d'axe. Des acteurs industriels établis depuis longtemps pour certains, depuis peu pour

d'autres, sont présents en France. C'est aussi le domaine où GaN a un gros potentiel, peu exploité encore industriellement (à l'opposé des LEDs). GANEX a donc l'opportunité d'avoir un impact notable sur ces axes au niveau industriel en France. Par conséquent, une approche plus construite et ciblée, et coordonnées avec tous les acteurs, s'impose dans ces axes.

Les responsables d'axe ont pour mission de contacter les industriels du domaine, en commençant par les partenaires industriels de GANEX, mais pas uniquement s'il apparaît que d'autres collaborations sont utiles et sans préjudice pour les industriels de GANEX, afin de mieux cerner les problèmes à résoudre. Le responsable d'axe pourra travailler en binôme avec un industriel pour son travail d'animation. Les responsables d'axe monteront un projet global afin d'attaquer les problèmes identifiés, qui incluent au mieux tous les acteurs académiques. Le projet global utilisera les divers outils de GANEX (thèse, post doc, projet exploratoire, etc...).

En outre, les responsables d'axe contacteront d'autres financeurs, tels que la DGA, ou les régions, ou d'autres, afin de concerter l'action de GANEX avec ces soutiens extérieurs, et obtenir des projets plus forts. Cette concertation peut inclure le cofinancement, mais une concertation d'action sans co-financement est tout à fait possible.

Les responsables d'axe n'ont pas le pouvoir d'empêcher la soumission de projets hors projet global, afin de laisser une place aux projets de rupture ou simplement originaux. Le COPIL appréciera si la qualité de ces projets justifie de les soutenir..

#### Axe formation

La soumission de projets en formation est plus limitée, et le problème de leur mise en cohérence ne se pose pas vraiment. La mission du responsable de la formation porte sur l'organisation des écoles, les interventions en enseignement hors site qu'il faut encourager, le montage de travaux pratiques à sélectionner et suivre pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Au delà de ces outils prévus, le responsable de la formation pourra proposer d'autres actions nouvelles pour renforcer l'impact de GANEX